

Assemblée Générale

L'assemblée générale est la réunion de tous les membres de l'association. Elle se réunit au moins une fois par an pour entendre le rapport moral du président, le rapport d'activité présenté généralement par la secrétaire, le rapport financier du trésorier, approuver les comptes et éventuellement renouveler les administrateurs en fin de mandat.

Nous concernant, elle a lieu dans le courant du mois d'octobre avant les vacances scolaires de la Toussaint et après que le trésorier ait pu arrêter les comptes de l'exercice qui court du 1^{er} septembre de l'année N au 31 août de l'année N+1.

Ainsi, notre assemblée générale pour l'examen de la saison 2021-2022 aura lieu

**Le jeudi 20 octobre 2022 à 16h30 à l'Auditorium du Lycée Le Garros
(Après la conférence de Gilles Contessi)**

Outre la présentation des différents rapports évoqués, cette assemblée générale 2022 devra élire de nouveaux administrateurs. Alors, nous lançons un appel à toutes les bonnes volontés...

Contactez-nous par courriel : utl32@orange.fr

La bonne marche d'une association demande certes de la disponibilité et de la compétence de la part de certains mais, plus que tout, a besoin de l'engagement du plus grand nombre afin de rassembler un maximum de talents.

Notre gouvernance se veut collective, alors n'hésitez pas à franchir le pas. L'espace associatif est un lieu où peuvent se révéler des talents cachés. Chacun peut y trouver sa place et apporter en fonction de ses moyens, notamment en termes de disponibilité.